



SUD éducation Alsace
c/o Solidaires - Maison des Syndicats
1 rue Sédillot - 67000 Strasbourg
03 67 15 28 80 ou 06 76 96 67 63
sudeducalsace@orange.fr - <http://sudeducalsace.info/>

Quoi de neuf dans le primaire ?

Le 25 mai 2015

Courrier à caractère syndical.

Merci de transmettre aux enseignants de votre école

Bonjour,

Alors que tout le monde est focalisé sur la réforme du collège, les conditions de travail dans le primaire continuent à se dégrader.

Tu ne bougeras point !

Le mouvement (si on peut encore appeler cela un mouvement) est devenu pratiquement impossible pour de nombreux enseignants. Même avec dix ans d'ancienneté, des instituteurs ne peuvent pas avoir de poste fixe. Le plus surprenant est que lorsque vous demandez comment faire à certains inspecteurs, la seule réponse est : le certificat médical. Si bien que l'on voit des enseignants sans ancienneté être nommés sur des postes fixes, alors que le professeur des écoles honnête n'a pas de poste ou se retrouve avec des postes fractionnés.

Retour à l'âge de Pierre

En effet, dans certaines circonscriptions des I.E.N. décident de changer les enseignants de poste sur simple courrier de dénonciations ou de plaintes de parents, de maires, ... et pour le bien de l'enseignant bien sûr. Comme l'a dit Mme Savouret, ceci est semi légal... qui peut être traduit par complètement illégal. Alors si vous êtes dans le cas, prévenez immédiatement le syndicat (il faut réagir avant deux mois) et ne vous laissez pas faire. Ne soyez pas un Gentilhomme, un procès a déjà été gagné par un professeur des écoles.

Le projet d'école revient à la charge

On croyait être débarrassé du projet triennal de production de bons élèves. Et non ! Le remplissage de papiers totalement inutiles revient. Qui va devoir faire des réunions inutiles pour un projet inutile mais tellement important aux yeux de notre hiérarchie ? Le vrai travail d'un instituteur n'est-il pas de faire progresser ses élèves sans avoir à noircir des feuilles de papiers ?

Les résultats de la réforme des horaires

Aujourd'hui tout le monde se rend compte que ce qu'affirmaient les enseignants était exact. La fatigue des élèves est importante. Elle est telle qu'il devient difficile voire impossible de travailler les vendredi après-midis, voire déjà les vendredi matins.

En maternelle, de nombreux élèves ne peuvent plus faire de sieste, qui est pourtant essentielle pour la mémorisation, comme le montrent des publications scientifiques. Mais on ne peut pas être chrono-biologistes et neurologues ou Ministres de l'Éducation à l'écoute des enseignants ; les réformes risqueraient d'être intelligentes, réfléchies et utiles pour notre école qui va mal.

Réforme suite : L'argent, toujours l'argent

Certains maires, afin de pouvoir continuer à percevoir l'aide de l'État pour l'application de la réforme de la semaine des 4,5 jours cherchent à organiser des activités après les cours dans le cadre d'un PEDT.

On assiste à une course à l'organisation de ces activités, non pour le bien des élèves mais pour pouvoir percevoir la subvention qui souvent n'arrive pas jusqu'à l'école. Ne participez pas à cette mascarade et dénoncez-la aux parents d'élèves !

Les enseignants de CM entrent au collège

Comme cela est écrit dans les textes, le cycle III est composé des CM1, CM2 et 6ème. Les professeurs des écoles de CM doivent ou devraient travailler avec les professeurs du collège de secteur. Résultat : Encore des réunions qui pour la plupart du temps restent stériles et sont une perte de temps.

Tout ceci n'est qu'un point de vue partiel et partial de notre métier mais cela montre que les conditions de travail dans le primaire continuent à se détériorer. De plus, notre hiérarchie persiste et amplifie l'infantilisation des enseignants et la détérioration de l'image des professeurs des écoles auprès des parents et de la société.

Quant à une éventuelle augmentation, elle n'est pas à l'ordre du jour. Soyez sérieux, nous sommes en crise !

Alors tout va bien ! Circulez, il n'y a rien à voir !

Et parce que cela nous concerne toutes et tous, vous trouverez des informations sur la mobilisation contre la réforme du collège sur notre site : <http://www.sudeducalsace.info/>

Le bureau de SUD éducation Alsace